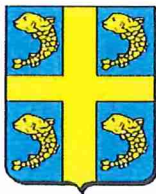


REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



L'an deux mil vingt-trois et le 08 avril à neuf heures,
Le conseil municipal de la commune de DOURBIES, régulièrement convoqué
s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, au nombre prescrit par la loi,
sous la présidence de Mme LEBEAU Irène, maire.
Date de convocation du Conseil Municipal le 03 avril 2023

Nombre de Conseillers :
En exercice 11
Présents 9
Procuration 1
Votants 10

Étaient présents : Mmes Irene LEBEAU, Gaelle JOSSINET, Corinne THERIC, MM. Marc SAUVAIRE, Christian RAGUES, Renaud ESCANDE, Jean-Luc ALBE, Jean-Claude THION, Jean-Marie PONCELET, Laurent BALSAN

Absents excusés : Chantal SANCH et Jean-Luc ALBE

Procurations : ALBE Jean-Luc à ESCANDE Renaud

Vote :

Pour : 9

Abstention : 1

Contre : 0

**REVERSEMENT EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT BUDGET M49 2022 DISSOUT
À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES**

Madame le Maire expose au conseil municipal qu'afin d'équilibrer les dépenses et les recettes du budget eau et assainissement de la communauté de communes section Dourbies, il convient de reverser une partie de l'excédent de fonctionnement du budget EAU 2022 dissout à hauteur de 40 000€ pour limiter la hausse de la facture pour les administrés.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de reverser une partie de l'excédent de fonctionnement du budget EAU M49 dissout à la communauté de commune à hauteur de **40 000€** via le compte 678.

Fait et délibéré en Mairie, le 08 avril 2023

Mme le Maire
Irène LEBEAU

